

## « Une nounou dans son salon » ? L'ONE réagit

Suite à la parution de l'article intitulé « Une nounou dans son salon » dans le journal Métro du 12 octobre, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) souhaite apporter quelques précisions.

L'ONE a été contacté à plusieurs reprises par le responsable de l'ASBL KOKCINELO et lui a communiqué les informations relatives à la réglementation des milieux d'accueil. Celle-ci prévoit que toute personne qui souhaite accueillir des enfants en dehors de leur domicile doit respecter une série de règles afin de garantir la qualité de l'accueil des enfants ainsi que leur sécurité, en permettant aux parents de les laisser aux soins d'un professionnel de l'enfance en toute quiétude.

Il apparaît que le système d'accueil élaboré par l'ASBL KOKCINELO tel que décrit dans l'article du journal Métro ressemble à un système de type « accueillante d'enfants » mais ne respecte pas certains éléments de la réglementation. En effet, toute structure d'accueil doit être à minima autorisée par l'ONE or l'ASBL en question n'a pas reçu cette autorisation comme pouvoir organisateur. Néanmoins, l'ONE souligne la nécessité d'étudier cette forme d'accueil pour autant qu'elle s'insère dans la réflexion d'une véritable professionnalisation des accueillants d'enfants.

L'ONE a rappelé ces éléments au responsable de KOKCINELO par écrit alors qu'il organisait ce matin une Conférence à Bruxelles relative au Code de qualité européen de l'accueil :

http://www.one.be/actualites-one/details-actualites-one/code-de-qualite-europeen/http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/archive/documents/ecec-quality-framework\_fr.pdf



Caty GUILLAUME Responsable Service Communication Externe

GSM: 0486 50 51 53 caty.guillaume@one.be